

BTP CFA LE BELLOY

Technicien Supérieur du Bâtiment, option Economie de la Construction (TSB-EC)

Formation de niveau 5 sanctionnée par un Titre Professionnel du Ministère chargé de l'Emploi.

// Métier

Le technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction est responsable des études économiques, techniques et réglementaires d'un projet de construction. Il intervient en maîtrise d'œuvre tous corps d'état.

En phase de conception, il vérifie la compatibilité financière du projet avec le budget du maître d'ouvrage. Il propose des solutions et des procédés techniques. A chaque phase, il doit définir le coût des travaux en tenant compte du stade de définition du projet. Dans le cadre de la rédaction du cahier des charges, il prescrit les ouvrages en conformité avec l'ensemble de la réglementation du bâtiment et des règles de construction.

En phase de consultation des entreprises, il constitue le dossier de consultation en assistance du maître d'ouvrage. Il analyse ensuite les offres reçues et établit le rapport d'analyse des offres qui sera remis au maître d'ouvrage afin de l'orienter dans les choix des entreprises. Il réalise les mises au point techniques et financières avec les entreprises.

Ce professionnel travaille au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, bureau d'études techniques) en relation avec des spécialistes (bureaux d'études thermiques, structure ou acoustique). Il travaille en collaboration avec le maître d'ouvrage et est en relation avec les entreprises du bâtiment.

Il peut être amené à se déplacer sur les chantiers, pour réaliser une visite de contrôle des ouvrages et participer ou animer les réunions de chantier hebdomadaires.

Il est soumis fréquemment à des contraintes de respect de délai.

// Débouchés professionnels

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- ▶ les cabinets d'architecture
- ▶ les cabinets de maîtrise d'œuvre
- ▶ les cabinets d'économistes de la construction
- ▶ les bureaux d'études

Les types d'emplois accessibles sont les suivants : économiste de la construction, chargé d'études, chargé d'affaires, chef de projet.

// Pré requis

Pour une bonne adaptation en formation, un diplôme ou un titre professionnel de niveau 3 est requis.

- ▶ Maîtrise courante de la langue française
- ▶ Capacité à se représenter correctement les objets dans l'espace
- ▶ Bonnes capacités de raisonnements pratique et technique
- ▶ Aptitude au travail de bureau et prolongé sur écran informatique
- ▶ Sens du travail en équipe

Un positionnement préalable à l'entrée en formation (sur 2 jours) devra démontrer que vous possédez le potentiel d'apprentissage en phase avec le niveau de la formation choisie.

// Intégration et Durée de la formation

Depuis janvier 2019, nous pouvons intégrer les apprentis tout au long l'année, de 16 à 29 ans révolu. Nos formations sont accessibles aux personnes ayant une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) sans limite d'âge. Elles sont sur 2 ans en alternance, 1 semaine au CFA (1120 heures), 2 semaines en entreprise (2094 heures).

// Pédagogie

L'organisation pédagogique de la formation fait largement appel à l'individualisation et à la médiation des apprentissages. Elle est centrée sur l'apprenti et son cheminement personnel dans la formation. Elle favorise l'alternance de travaux de groupe (exposés, résolution en commun de problèmes techniques, travaux de synthèse) et de travaux individuels (recherches documentaires, exercices pratiques, auto apprentissage assisté). Cette organisation permet à l'apprenti de développer son autonomie et de progresser vers la réalisation de son projet professionnel.

Une plate-forme pédagogique informatique permet à l'apprenti d'avoir une vision globale de son parcours, d'accéder à l'ensemble des supports et ressources nécessaires à sa progression et de mener, en concertation avec le formateur, ses apprentissages.

Le coût pédagogique de la formation en apprentissage est gratuit pour l'apprenti. Il n'est pas imputable directement à l'entreprise, elle verse une cotisation au titre des obligations de financement de la taxe d'apprentissage et de la formation professionnelle. Le coût de la formation est ainsi financé par l'Opérateur de Compétences (OPCO) auquel est rattachée l'entreprise.

// Contenu de la formation

La formation est consacrée à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice des activités types correspondant au noyau dur de l'emploi de technicien supérieur dans le champ de l'économie de la construction :

- ▶ Etudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel ;
- ▶ Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel ;
- ▶ Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre.

// Matériel

- ▶ Logiciels professionnels : métré, étude de prix, calculs techniques, logiciels 2D – 3D - BIM
- ▶ Matériel de relevé
- ▶ Plate-forme de travail informatisée.

// Contact

- ▶ Courriel : btpcfa@lebelloy.com
- ▶ Téléphone : 03.44.84.54.05 Fax : 03.44.84.54.25
- ▶ Site internet : <https://btp-cfa-lebelloy.fr/>

// Pour en savoir plus

- ▶ Le référentiel d'emploi, d'activités et de compétences et le référentiel de certification du titre professionnel sont disponibles sur le site :

[https:// www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34886/](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34886/)



51 Rue de Belloy
60860 SAINT OMER EN CHAUSSEE

